



## **PV ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE D'ANIMATION DES CENTRES SOCIAUX DE TARARE DU 12 AVRIL 2019**

**Personnes présentes : 39 adhérents, 11 partenaires, 3 membres de droit, 35 salariés soit 88 personnes**

**Liste des pouvoirs :** 4 pouvoirs nominatifs : Karine Racinoux pouvoir à Solange Celle, Virginie Richard pouvoir à la Présidente, Romain Duthey, pouvoir à Mme pichon, Lidia leिताo pouvoir à Virginie Rivoire. 11 pouvoirs non nominatifs, comptabilisés comme la majorité des voix : Colette Ferriere ; Pascale Léon ; Margo Verney Dornois : Dominique Di Massa ; Florie-Anne Bissuel, Guy et Elodie Mbaya ; Suzanne Chancelière ; Mme Misa ; Anne-Marie Giraud ; Renée Giraud ; Charlet Christiane soit 15 pouvoirs.

**Excusés :** Bruno Peylachon maire de Tarare ; Stéphanie Vaché, département du Rhône ; Lidia Leitao membre du CA ; Karine Racinoux membre du CA ; Mme PERROT Dominique : ADIL ; Laurente Jean : Président du centre social de Thizy ; Desroches Philippe : Directeur du centre social de Thizy ; Mme TYSSEIRE Sylvaine Directrice du centre social de Belleville.

**Membres du CA présents :** **Bureau :** Anne-Marie Pichon, Laurent Perrodon, Odile Leroux, Anaïs Corsat ; **administrateurs :** Solange Celle, Nicole Buche, Maurice Sadot, Catherine Vital, **membres de droits :** Jean-Paul Duperray, Fabienne Volay, Laura Gautier

**Bénévoles :** Jacqueline Petrini, Chantal Melay.

**Partenaires présents :** Sylvaine Houdy pour la Caf, Olivier Bruneau pour la fédération des centres sociaux, Véronique Naumin, Béatrice Pitiot et Chrystel Lucas pour la ville de Tarare ; Christelle Beauvent pour le Progrès, Pierre Andréa Fraile pour le Pays ; Patrick Perrin commissaire aux comptes ; Sandrine Thomas et Dantz Ignace pour les AJD ; Didier Rony pour Epi'Autre.

### **I Rapport Moral présenté par la Présidente Anne-Marie Pichon**

Mesdames et Messieurs les élus

Les représentants de la CAF et de la fédération des centres sociaux

Mesdames, Messieurs,

C'est avec plaisir que nous vous accueillons nombreux dans cette maison de quartier, pleine de symboles où les habitants se retrouvent régulièrement pour y vivre d'heureux moments.



Merci à Madame Anne-Marie Laurent Présidente du quartier de la Plaine de nous avoir accordé la possibilité d'utiliser cet espace.

Voilà plus d'un an que des événements douloureux ont marqué nos structures, ayons une pensée attristée pour nos prédécesseurs qui ont œuvré au sein des centres sociaux.

A la dernière assemblée générale fin mai 2018, une nouvelle équipe d'administrateurs en partie renouvelée, a pris ses fonctions. Ce renouvellement n'a été que partiel et pas suffisant, le bureau était loin d'être complet, de nouveaux membres vous seront proposés afin de renforcer l'équipe en place.

De plus, l'assemblée générale de 2018 ayant eu lieu fin mai, le temps de mise en place des nouveaux membres a été limité, la connaissance des divers fonctionnements a été rapide. Ces administrateurs ont dû faire face à de nombreuses problématiques et particulièrement sur le plan financier avec un déficit annoncé de - 84 000 € pour 2018.

Les membres du bureau présents régulièrement accompagnés de la directrice ont étudié les nombreux projets présentés, que ce soit dans le domaine des finances ou des ressources humaines.

Des économies de charges de personnel ont été réalisées ainsi que sur certaines charges de fonctionnement. Cela nous a amené à vous présenter pour 2018 un budget réactualisé avec un déficit de - 35 000 € qui sera finalement de - 25 000€.

Le projet social élaboré de mars 2017 à mars 2018 est en route. Suite à un travail en commun avec la ville autour du contrat enfance jeunesse, le regroupement des lieux d'accueil des centres de loisirs à la Plaine a été mis en place, les retours sont positifs. Le projet d'accompagnement à la scolarité a été proposé aux familles dès septembre pour les élèves de primaire. Les deux groupes d'enfants sont au complet et le partenariat avec les écoles est très constructif. Les écoles de la Plaine, St Exupéry, Radisson et Voltaire sont parties prenantes du projet avec des rencontres régulières entre les enseignants et Xavier Cornille qui coordonne le projet.

Le projet jeunes a également été revu et les objectifs recentrés sur le territoire de Tarare. Un espace dédié aux jeunes a été aménagé sur le centre social Thomassin et permet de les accueillir le mercredi après-midi et le vendredi soir ainsi que pendant les vacances scolaires.

En octobre, suite à plusieurs mois d'absence de la référente famille, Amélie Lafay a été embauchée sur ce poste. Accompagnée par Nathalie Fourtier, nouvelle directrice adjointe depuis juin 2018, cette fonction a été repensée pour travailler la transversalité du projet famille et la place des familles dans les centres sociaux.

Le projet « Loge Toit », (création d'un appartement pédagogique) en collaboration avec nos différents partenaires issus du groupe logement, est une opération riche en contacts et apports à tous niveaux qui offre aux habitants un lieu ressources multi thématiques sur les questions de logement, favorisant le lien social et une approche du développement durable.

A la suite d'un dialogue de gestion avec nos partenaires financiers, nous avons réfléchi sur nos divers fonctionnements. Sur la proposition de la CAF afin de mieux les appréhender, nous sommes invités à travailler sur un diagnostic de la petite enfance, en tenant compte de l'évolution économique de notre secteur et des besoins du territoire.



Il est un autre point important à souligner et sur lequel nous devons tous être attentifs lors de la mise en place de projets : avoir le souci permanent de communiquer sur l'évènement. Cette démarche est importante pour la lisibilité des centres sociaux auprès de la population.

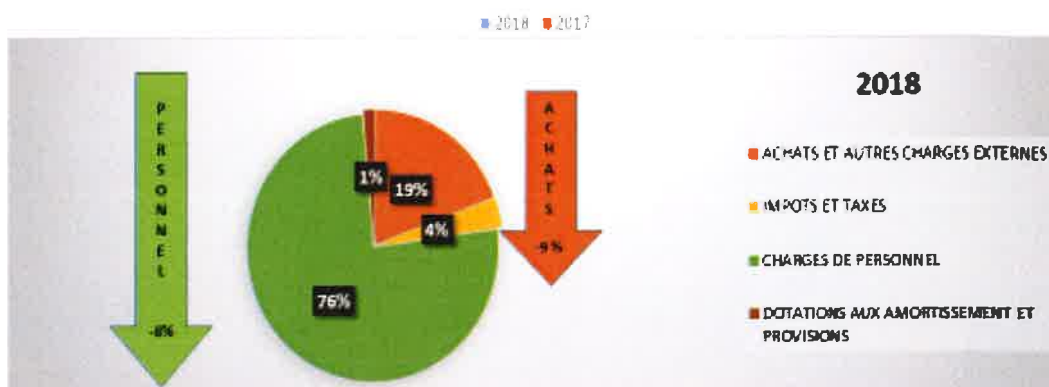
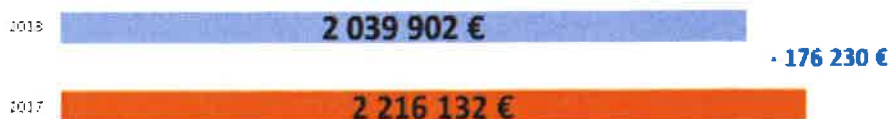
Avec les nouveaux membres, nous allons pouvoir relancer tous ces projets et trouver grâce à cette équipe renforcée, une dynamique et une perspective riche, et attentive aux problématiques de notre territoire.

## II Rapport financier présenté par Odile Leroux Trésorière



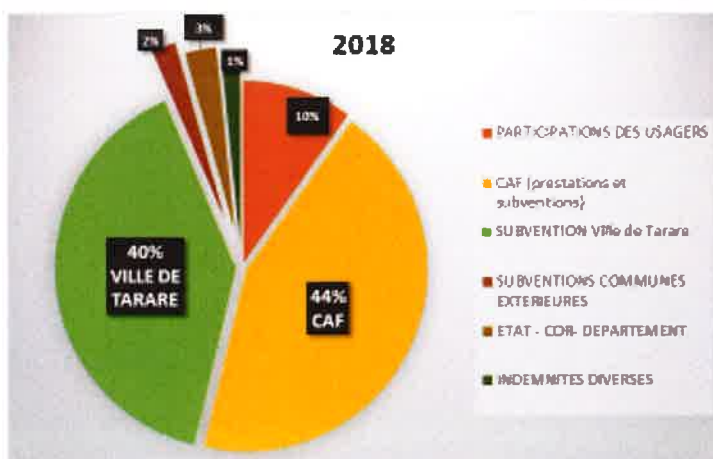
- Notre association présente un résultat négatif de **-25 051 €** au 31/12/2018.
- Il s'agit d'un résultat déficitaire structurel, les différentes prestations, subventions et autres financements ne permettant pas de couvrir la totalité des dépenses de fonctionnement.
- Les différentes mesures prises, permettent tout de même de réduire le déficit de **-84 000 €** annoncé l'an dernier.
- Nous retenons que le résultat de l'exercice tient compte d'un résultat exceptionnel de **11 749 €** correspondant en grande partie à la variation de la provision "Indemnité départ en retraite".

## LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT en baisse de 8%



Les charges sont essentiellement composées de charges de personnel associatif et de personnel mis à disposition par la CAF. La réorganisation du centre de loisirs, l'arrêt des TAP (temps d'activités périscolaires) ont permis de diminuer le montant global des charges de l'année et tout particulièrement les charges de personnel. Le non remplacement de certains salariés absents a également impacté le résultat. En particulier l'absence de la référente famille sur plusieurs mois. **Les charges enregistrées en 2018 ne reflètent donc pas le fonctionnement d'une année type.**

## LES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT en baisse de 3%



\* Les principales sources de financement proviennent de la CAF et de la Ville de Tarare.

\* Ces 2 partenaires apportent un soutien financier de 877 634 € pour la CAF (prestations de services et subventions d'appel à projets) et de 797 000 € pour la Ville de Tarare qui a alloué une subvention exceptionnelle de 17 000 € et de 30 000 € dans le cadre du projet périscolaire Plata financé par les bailleurs sociaux IRA et OPAC.

\* La baisse observée sur l'ensemble des ressources correspond principalement à l'arrêt des Activités Périscolaires en septembre 2018 et aux baisses de subventions correspondantes (- 38 585 €/2017), à la réduction des emplois aidés (-41 940 €/2017). De plus la prestation de service Petite Enfance a été inférieure à celle de 2017 (- 29 530 €) expliquée par une moyenne des agréments de 53 places au lieu de 60 sur la Crèche Familiale et une baisse du taux d'occupation sur les crèches collectives.

## L'ACTIF ET LE PASSIF 2018 : Une diminution des fonds associatifs

ACTIF		PASSIF	
861 286 €		861 286 €	
• IMMOBILISATIONS	71 543 €	• CAPITAUX PROPRES	541 263 €
• CREANCES	355 924 €	• PROVISIONS	90 865 €
• TRESORERIE	433 819 €	• DETTES	229 158 €

Le montant des créances et des dettes restent stables en comparaison avec l'année 2017.  
Nous observerons donc plus particulièrement les **capitaux propres** et la **trésorerie**.  
Les capitaux propres sont impactés par les résultats déficitaires des années précédentes.

## LE PASSIF ET LES FONDS ASSOCIATIFS



2015

2016

2017

2018

Ils sont principalement composés des

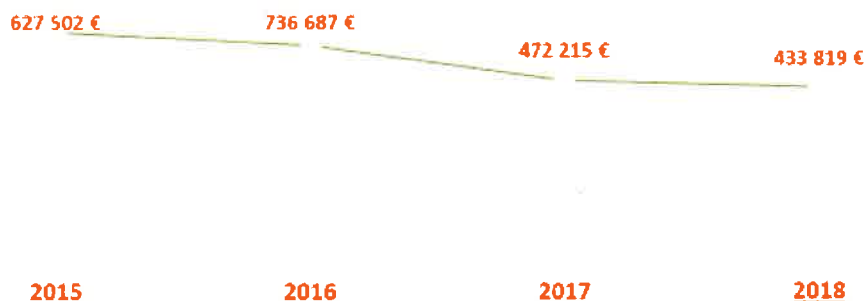
**REPORTS A NOUVEAUX** (résultats des exercices antérieurs) : **297 879 €** et des

**SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS** : **181 804 €**

Les fonds associatifs ont été impactés de façon conséquente par le déficit 2017 de - **108 385 €**



## L'ACTIF ET LA TRESORERIE



Une nette diminution de la trésorerie se constate sur les derniers exercices.

- Le solde de **433 819 € au 31/12/2018** correspond à 2,5 mois de charges de fonctionnement alors que la recommandation de la CAF est de 3 à 4 mois.
- L'association n'a pas été en difficulté cette l'année malgré un creux observé en mars 2018. (108 505 €)
- Pour pallier aux éventuelles difficultés et pour une trésorerie plus stable, à notre demande, la Ville de Tarare a modifié l'échéancier des acomptes qui seront répartis en cinq versements au lieu de 3 tout au long de l'année 2019.

### LES PERSPECTIVES 2019

- Les investissements ont été peu importants cette année (6 700 €). L'association souhaite maintenir une dotation aux amortissements stable, ce qui permettrait de renouveler du matériel (d'activité, informatique et autres ...) à hauteur de 12 000 € environ.
- L'association bénéficiera d'une subvention exceptionnelle de 13 000 € allouée par la Ville de Tarare pour 2019.
- PS bonifiée CAF: Mise en œuvre de deux nouvelles prestations destinées à favoriser l'accès aux structures petites enfances des familles en situation de pauvreté et aux enfants en situation de handicap. Toutes les structures des centres sociaux sont concernées, cependant la prestation de service actuelle n'est pas revalorisée en 2019.



- Le Budget prévisionnel établi en novembre dernier laissait apparaître un déficit structurel de – 32 172 €. Suite à ces dernières informations il est à prendre avec précaution.

**En conclusion :** L'exercice a généré un déficit pour la troisième année consécutive, impactant les fonds propres et la trésorerie de l'Association.

Nous devons rester vigilants dans la gestion financière.

Le soutien de nos financeurs est constaté par le biais de subventions exceptionnelles, d'appels à projets et de prestations de services bonifiées annoncées par la CAF.

Cela-dit, la convention signée avec la Ville de Tarare ne prévoit pas de revalorisation annuelle alors que les charges de personnel augmentent en moyenne de 2% chaque année. (Application de notre convention collective ALISFA).

De plus, les Centres Sociaux de Tarare, contrairement à la majorité des Centres Sociaux du Rhône, ne bénéficient pas d'une subvention de fonctionnement. La CAF travaille à une équité entre les centres.

Le soutien de nos financeurs est essentiel. Il permet d'assurer la sécurité dont l'association a besoin pour mener à bien son projet au bénéfice des habitants du territoire.

### **III Rapport du commissaire aux comptes**

Intervention de Mr Perrin.

### **IV Vote des résolutions :**

- **Résolution 1 : Approbation des comptes et du rapport moral**  
L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport moral, du rapport de gestion, et du rapport général du commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2018, approuve les comptes annuels tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports. En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.  
La résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.
- **Résolution 2 : Affectation du résultat**  
L'assemblée générale décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice clos le 31 décembre 2018, s'élevant à -25 050,74 euros, de la manière suivante : en totalité en report à nouveau.  
La résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.



- **Résolution 3 : Subvention d'investissement**  
Pour être en conformité avec l'évolution des normes comptables et notamment avec le nouveau plan comptable associatif applicable à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020, l'Assemblée générale décide d'affecter les subventions d'investissements figurant dans le compte 102680, dans le compte 110000 « report à nouveau » pour un montant de 181 803,59€.  
La résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.
  
- **Résolution 4 : Report à nouveau**  
Pour être en conformité avec l'évolution des normes comptables et notamment avec le nouveau plan comptable associatif applicable à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020, l'Assemblée générale décide de regrouper les comptes de Report à nouveau et d'affecter le « Report à nouveau-Bambins » figurant dans le compte 110 001 dans le compte 110 000 « report à nouveau » pour un montant de 131 556,72€.  
La résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

## **V Présentation et Election des membres souhaitant intégrer le conseil d'administration**

- **Présentation de :**
  - Mme Madeleine Baurier
  - Mr Jean-Luc Blondelle
  - Mme Marie-Noëlle Bourrat
  - Mme Myriam Cocco
  - Mme Pascale Goutard
  - Mme Evelyne Khel
  - Mme Dominique Rosier
  - Mr Jacky Tissot

**Vote à bulletin secret**

## **VI Rapport d'activité par les adhérents, les bénévoles et les professionnels**

- Pôle jeunesse Sylvain, Isaac, Mme Scarbotte, Mr Granjard.
- Ateliers parents/enfants, A petits pas : Marie-Pierre, Christine et témoignage des parents.
- Raconte Tapis, Les P'tits Mousses : Marie-Elodie, Anne Laure, Zouza et Isabelle.
  
- Accompagnement à la scolarité Xavier Cornille. Présentation par un film réalisé avec les enfants et les bénévoles. Témoignage de Mme Meddah.





- Les réunions thématiques du relais assistantes maternelles « Les Loupiots » Julie, Françoise, Anne et Véronique.
- Les ateliers socio linguistiques, Yanina et les témoignages écrits des apprenants et des bénévoles.

### **V Résultat de l'élection du conseil d'administration**

Tous les nouveaux membres présentés sont élus.

28 votants et 14 pouvoirs, 30 bulletins comptabilisés, soit deux personnes qui ont utilisé deux bulletins (le leur + le pouvoir).

Mme Baurier : 38 voix ; Mr Blondelle 38 voix ; Mme Bourrat 38 voix ; Mme Cocco 36 voix, Mme Goutard 36 voix ; Mme Kelh 36 voix ; Mme Rosier 37 voix ; Mr Tissot 38 voix.

**La séance est levée à 20h30.**

**Suite à l'AG, le CA se réunit pour l'élection du Bureau :** Anne-Marie Pichon reconduit son mandat de Présidente ; Laurent Perrodon reconduit son mandat de Vice-Président ; Odile Leroux reconduit son mandat de trésorière et Anaïs Corsat reconduit son mandat de Trésorière adjointe.

Jacky Tissot est élu Vice-Président ; Myriam Cocco est élue secrétaire. Les postes de secrétaire adjointe et assesseur ne sont pas pourvus.

Le premier bureau est fixé **au 10 mai à 18h30 au centre social Thomassin.**

Anne-Marie Pichon

Présidente

Rédaction du PV

Delphine Romary  
Directrice